



Actions

Issues du

Dialogue Territorial

sur la gestion quantitative
de la ressource en eau

 Juin 2024



Contexte

Comme l'ensemble de la France, le département de la Drôme subit fortement les effets du changement climatique, avec en particulier les épisodes de sécheresse, répétés et plus marqués ces dernières années. Sur la quasi-totalité du département de la Drôme, les besoins en eau dépassent les ressources disponibles.

Ces déséquilibres conduisent à des situations de tension sur la ressource en eau, à la dégradation des milieux naturels et des écosystèmes de plus en plus fréquentes et durables.

Face à ces constats, une gestion équilibrée de la ressource en eau est primordiale pour assurer la sécurité d'approvisionnement en eau potable des populations, préserver les milieux aquatiques et naturels, et satisfaire les usages économiques pour l'agriculture, l'industrie et l'activité touristique.

Pour ce faire, le dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire est renforcé car la situation impose une prise de conscience collective dépassant les conflits et les postures de concurrence entre usages et acteurs pour construire une vision commune :

“ Partager la ressource en eau, préserver les milieux et concilier les usages de l'eau, en faisant converger l'ensemble des politiques publiques. ”

Démarche de Dialogue Territorial

Le Département de la Drôme, l'Etat et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont initié fin 2023 les Assises Drômoises de l'eau pour construire, grâce au dialogue territorial et à l'intelligence collective, une vision départementale partagée en :

- ❖ **Mobilisant tous les acteurs de l'eau du territoire ;**
- ❖ **Décloisonnant les thématiques et les acteurs pour lancer une dynamique de réseau ;**
- ❖ **Créant un lieu de dialogue et d'écoute**



Il est à noter que cette démarche de dialogue territorial porte sur la gestion structurelle de la ressource en eau. Toutefois les actions de la synthèse ne doivent pas venir en contradiction avec l'enjeu qualité qui n'a pas été spécifiquement traité.

100 Structures en lien avec l'eau

Elus, collectivités, agriculteurs, industriels, syndicats d'eau potable & d'assainissement, acteurs de l'aménagement, du tourisme et des loisirs, associations environnementales, représentants des consommateurs...

Synthèse

Le présent document est issu de la matière produite par les participants lors des différentes étapes de ce dialogue territorial.

L'ensemble des fiches actions détaillent les modalités de mise en œuvre, les acteurs concernés, les conditions de réussite de l'action et les points de vigilance évoqués par les participants.

Sommaire



AXE 1 : AGIR SUR TOUS LES USAGES POUR CONSOMMER MOINS D'EAU

Améliorer la connaissance des prélèvements et des consommations

Améliorer la connaissance des forages

Améliorer les réseaux de suivi qualitatif et quantitatif des eaux superficielles et souterraines

Améliorer l'efficacité des réseaux pour tous les usages

Réduire les consommations en eau

Appliquer une tarification différenciée de l'eau potable pour inciter à limiter les consommations



AXE 2 : OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU

Favoriser l'infiltration de l'eau en rendant les sols plus perméables

Adapter les pratiques agricoles et les assolements

Limitier l'imperméabilisation des sols dans les projets d'urbanisme

Gérer et infiltrer les eaux pluviales urbaines

Stocker l'eau pluviale pour tous les usages

Réutiliser les eaux non conventionnelles

AXE 3 : AGIR SUR LA GOUVERNANCE, L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER



Renforcer la gouvernance départementale

Renforcer la gouvernance locale ou de bassin versant

Accompagner les acteurs par l'ingénierie technique et financière

AXE 4 : PARTAGER LES CONNAISSANCES, INFORMER & SENSIBILISER



Mettre en place une stratégie de communication partagée entre les acteurs

Mettre en place des actions pédagogiques ciblées pour favoriser des démarches vertueuses économes en eau et développer des réseaux d'acteurs

Capitaliser et partager les connaissances et les expériences

AXE 5 : PENSER ENSEMBLE NOS TERRITOIRES DE DEMAIN



Accompagner la transition des territoires dans le contexte de changement climatique



Axe 1

AGIR SUR TOUS LES USAGES POUR CONSOMMER MOINS D'EAU

**“ Réduction globale de 10% d'eau prélevées
d'ici 2030 ”**

[Objectif du Plan Eau]



AMELIORER LA CONNAISSANCE DES PRELEVEMENTS ET DES CONSOMMATIONS

CONTEXTE & ENJEUX

Un certain nombre d'usagers n'ont pas de compteurs d'eau. Pourtant ils permettent de mesurer la quantité d'eau utilisée, de suivre les consommations, d'éventuelles fuites, etc. En outre, les compteurs fournissent des données précieuses aux services publics pour la facturation, la gestion de leur réseau et donc in fine la préservation de la ressource en eau. De plus, grâce à une facturation aux volumes réellement consommés, ils permettent une plus grande équité entre les usagers. Pour faciliter le suivi des consommations les compteurs peuvent être équipés pour assurer une radiorelève ou une télérelève. Les compteurs vieillissants sous-dimensionnent la quantité d'eau et doivent donc être remplacés pour conserver leur efficacité.

MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Recenser les collectivités au forfait sans compteurs particuliers**
- ❖ **Installer des compteurs de prélèvements et de consommation**
- ❖ **Promouvoir la radiorelève ou télérelève quand cela est possible**

STRUCTURES CONCERNEES

- Services d'eau potable
- Habitants
- Agriculteurs, industriels, syndicat d'irrigation
- Collectivités
- Agence de l'eau, Etat, Département

CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Financement
- Connaissance, facturation & incitation

POINTS DE VIGILANCE

- Les solutions techniques ne doivent pas se substituer à une réduction des consommations
- L'installation d'équipements de télérelève fait débat notamment pour l'entretien nécessaire
- L'utilisation des données collectées

INDICATEURS

- ❖ Nombre de nouveaux compteurs installés / nombre de personnes raccordées n'en ayant pas
- ❖ Nombre de compteurs nouvellement équipés de télérelève ou de radiorelève



AMELIORER LA CONNAISSANCE DES FORAGES

CONTEXTE & ENJEUX

Afin de protéger durablement les ressources en eaux souterraines, une meilleure connaissance des forages est nécessaire (localisation, propriétaire, usage, volumes prélevés, caractéristiques techniques, aquifères traversés et captés, etc.).

Or, bien que la déclaration préalable en mairie soit obligatoire pour réaliser un forage domestique, celle-ci est rarement réalisée. Une déclaration auprès des services de l'Etat est nécessaire pour les forages non domestiques.

La réalisation d'un forage doit respecter la réglementation et les règles de l'art.

MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Recenser les forages domestiques existants**
- ❖ **Connaitre tous les nouveaux forages domestiques**
- ❖ **Améliorer l'inventaire et la connaissance des forages agricoles**
- ❖ **Affiner la connaissance de l'usage de l'eau et des volumes associés**

STRUCTURES CONCERNEES

- Services d'eau potable, SPANC
- OUGC
- Foreurs
- Office notariale & chambres notariales
- Collectivités, agence de l'eau, Etat

CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Déclaration des forages (mairie et services de l'Etat)

POINTS DE VIGILANCE

- Accessibilité aux propriétés privées
- Règlement général sur la protection des données (RGPD)

INDICATEURS

- ❖ Nombre de campagnes de sensibilisation auprès des propriétaires
- ❖ Nombre de forages domestiques recensés (en mairie ou par campagne de recensement)
- ❖ Nombre de forages agricoles recensés
- ❖ Transmission des compléments d'information sur les forages agricoles



AMELIORER LES RESEAUX DE SUIVI QUALITATIF ET QUANTITATIF DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES

CONTEXTE - ENJEUX

Les réseaux de suivi permettent un maillage fin de la connaissance de la ressource en eau du territoire. La capitalisation et la valorisation de ces données sont nécessaires pour préserver la qualité de l'eau et en disposer en quantité suffisante afin de mieux gérer et anticiper les situations de crise.

Les réseaux de suivi nationaux et de chaque bassin sont complétés par les réseaux de suivi départementaux des eaux superficielles et souterraines.

MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Connaître tous les suivis réalisés par les différentes structures du territoire**
- ❖ **Homogénéiser, centraliser la donnée**
- ❖ **Valoriser la donnée** (*voir fiche action : Capitaliser et partager les connaissances et les expériences*)

STRUCTURES CONCERNEES

- Syndicat de bassin
- Acteurs de l'eau réalisant des suivis
- Département
- Collectivités, agence de l'eau, Etat

CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Capitalisation de l'ensemble des données du territoire

POINTS DE VIGILANCE

- Nombre et diversité d'acteurs réalisant des suivis

INDICATEURS

Non déterminé



AMELIORER L'EFFICIENCE DES RESEAUX D'EAU POUR TOUS LES USAGES

CONTEXTE & ENJEUX

L'amélioration des rendements et autres indices de performance s'accompagne d'actions pour réduire et lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable ou d'irrigation. Encore aujourd'hui, des réseaux de distribution et d'adduction d'eau n'atteignent pas les performances réglementaires pour l'alimentation en eau potable et acceptables pour des réseaux d'irrigation. Il s'en suit des pertes conséquentes d'eau.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ Améliorer la connaissance du patrimoine AEP par la réalisation de diagnostics des réseaux et des installations ou de schéma directeurs d'alimentation en eau potable
- ❖ Cibler les travaux prioritaires au regard des économies d'eau générées
- ❖ Réaliser les travaux

LES ACTEURS CONCERNES

- Collectivités
- Syndicats d'eau potable & Syndicats d'irrigation
- Agriculteurs irrigants
- Industriels
- Chambres consulaires
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Aides techniques et financières
- Communiquer, valoriser et accompagner « ceux qui font bien »
- Interaction entre les différents partenaires et acteurs

POINTS DE VIGILANCE

- Valorisation des indicateurs à l'échelle départementale

INDICATEURS

- ❖ Indice linéaire de perte
- ❖ Rendement des réseaux
- ❖ Volumes non comptabilisés



REDUIRE LES CONSOMMATIONS EN EAU

CONTEXTE & ENJEUX

Des outils techniques peuvent être déployés à l'échelle du territoire pour favoriser la réduction des consommations en eau. Cependant, ces outils ne doivent pas nous exonérer de questionner nos besoins et leur impact sur la ressource en eau. Aussi, la mise en place de ces outils devra aller de paire avec un changement des habitudes et du mode de consommation actuel pour adopter des pratiques plus vertueuses (cf axe 4).

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Déployer des dispositifs et promouvoir des actions hydro-économes** (kit d'économie d'eau, minuteur de douche, etc.)
- ❖ **Rendre les espaces verts et jardins sobres en eau**
- ❖ **Accompagner l'installation de toilettes sèches quand cela est souhaité**

POUR LES COLLECTIVITES :

- ❖ **Accompagner la réduction des consommations dans les bâtiments publics**
- ❖ **Créer un label ville économe en eau**

POUR LES INDUSTRIELS :

- ❖ **Inciter les industriels consommateurs d'eau à mettre en place un Plan de Sobriété Hydrique (PSH) : identifier les postes à pertes et à consommation majeur puis favoriser les investissements**

POUR LES AGRICULTEURS :

- ❖ **Installer des Outils d'Aide à la Décision (OAD) pour piloter l'irrigation et moderniser le matériel**
- ❖ **Promouvoir des filières agricoles moins consommatrices en favorisant leurs implantations**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Financement
- Réinterroger nos modes de vie et nos modèles économiques

POINTS DE VIGILANCE

- Marges de manœuvre pour favoriser le changement des modes de consommation (adaptation ? rupture ?)
- Acceptation sociale

INDICATEURS

- ❖ Label ville économe en eau
- ❖ Nombre de dispositifs hydro-économes distribués
- ❖ Nombre de PSH
- ❖ Nombre d'exploitations équipées en sondes tensiométriques



APPLIQUER UNE TARIFICATION DIFFERENCIEE DE L'EAU POTABLE POUR INCITER A LIMITER LES CONSOMMATIONS

CONTEXTE & ENJEUX

La tarification de l'eau doit refléter sa valeur réelle et inciter les usagers à une consommation plus responsable, en tenant compte des coûts liés à son prélèvement, son traitement et sa distribution.

Une tarification différenciée vise à promouvoir l'équité sociale en garantissant l'accès à l'eau pour tous, tout en encourageant les économies d'eau et en décourageant le gaspillage chez les consommateurs importants.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Définir et mettre en œuvre une tarification de l'eau adaptée** (progressive, saisonnière, sociale, différenciée...)

LES ACTEURS CONCERNES

- Services d'eau : collectivités, Syndicats d'eau potable
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Mise en place de compteurs d'eau individuels
- Développer les actions de sensibilisation pour les différents publics

POINTS DE VIGILANCE

- Accompagnement social des usagers les plus fragiles (aide pour le paiement de la facture d'eau)

INDICATEURS

- ❖ Nombre de service d'eau ayant mis en place une tarification différenciée



Axe 2

OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU

“ Donner la priorité à l'Infiltration ”

[Principe issu du dialogue territorial]



FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU EN RENDANT LES SOLS PLUS PERMEABLES

CONTEXTE & ENJEUX

L'infiltration de l'eau dans les sols est la priorité partagée lors des Assises Drômoises de l'Eau, contribuant à la recharge des nappes, à la réduction du ruissellement et à la prévention des inondations.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Préserver, restaurer les milieux naturels et leurs fonctionnements**
- ❖ **Préserver et restaurer les espaces boisés et forestiers**
- ❖ **Préserver les espaces agricoles**
- ❖ **Déployer la plantation de haies, d'arbres, etc.**
- ❖ **Réaliser des études de faisabilité de recharge de nappe (active ou passive) et mettre en œuvre ces projets**

POUR LES AGRICULTEURS :

- **Adapter les pratiques agricoles et les assolements** (*voir fiche action détaillée*)

POUR LES COLLECTIVITES ET LES ACTEURS DE L'AMENAGEMENT :

- **Adapter des jardins et espaces verts publics**
- **Gérer et infiltrer les eaux pluviales urbaines** (*voir fiche action détaillée*)
- **Limiter l'imperméabilisation des sols dans les projets d'urbanisme** (*voir fiche action détaillée*)

LES ACTEURS CONCERNES

- ❖ Tous les secteurs : agriculture, industrie, loisir, habitation/aménagement
- ❖ Collectivités (espaces verts, GEMAPI ...)
- ❖ Syndicat mixte de bassin versant
- ❖ Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- ❖ Moyens et accompagnements techniques et financiers
- ❖ Acquisition foncière
- ❖ Communication & sensibilisation
- ❖ Action territoriale adaptée
- ❖ Définir des sites pilotes

POINTS DE VIGILANCE

- Veiller à la bonne articulation avec les politiques GEMAPI

INDICATEURS

- ❖ Nombre de projets mis en œuvre pour la recharge de nappe
- ❖ Nombre de projets de désimperméabilisation des sols + surfaces désimperméabilisées
- ❖ Nombre de projets mis en œuvre pour la déconnexion et l'infiltration des eaux pluviales



ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES ET LES ASSOLEMENTS

CONTEXTE & ENJEUX

Le changement climatique et la raréfaction de la ressource en eau nécessite une transition des territoires et l'adaptation de l'agriculture. Au-delà des réductions des consommations en eau, c'est une évolution des pratiques et des assolements qui est nécessaire pour favoriser l'infiltration de l'eau vers les nappes, prévenir les inondations, limiter les ruissellements, garder les sols vivants etc

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Réaliser des diagnostics des sols pour améliorer la connaissance**
- ❖ **Expérimenter des approches complémentaires : hydrologie régénérative, agroforesterie, corridors agroécologiques, couverture des sols, gestion alternative des sols, nouvelles filières ...**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les acteurs agricoles et leurs acteurs économiques
- Acteurs agricoles de la recherche (INRAE...)
- Collectivités
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Moyens et accompagnements techniques, financiers, humains
- Communication & sensibilisation
- Mise en réseaux des acteurs, valoriser les sites pilotes existants

POINTS DE VIGILANCE

- Mesurer l'impact des actions mises en oeuvre sur la ressource en eau

INDICATEURS

- ❖ Surface agricole en transition
- ❖ Linéaire de haies
- ❖ Volume d'eau économisé
- ❖ Nombre d'exploitation agricole accompagnée



LIMITER L'IMPERMEABILISATION DES SOLS DANS LES PROJETS D'URBANISME

CONTEXTE & ENJEUX

La planification de l'aménagement du territoire doit favoriser le cycle naturel de l'eau en préservant et restaurant les milieux naturels, la perméabilité et le bon état des sols tout en limitant l'imperméabilisation.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Intégrer les connaissances et les enjeux de la ressource en eau dans les documents d'urbanisme**
- ❖ **Se placer dans une logique d'évitement : instaurer des critères de sobriété dans les documents d'urbanisme, préserver les Zones Humides et les terres agricoles, favoriser la renaturation, etc**
- ❖ **Travailler à l'échelle de la parcelle dans les PLU**

LES ACTEURS CONCERNES

- Collectivités, CAUE
- Acteurs de l'aménagement du territoire
- Acteurs économiques
- Etat, Département, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Moyens et accompagnements techniques et financiers
- Communication & sensibilisation

POINTS DE VIGILANCE

- Conciliation entre la sobriété foncière et la résilience
- Préservation de l'environnement en tenant compte du développement démographique et économique

INDICATEURS

- Nombre de PLU inscrivant des conditions sur l'imperméabilisation des sols et la préservation des milieux naturels



GERER ET INFILTRER LES EAUX PLUVIALES URBAINES

CONTEXTE & ENJEUX

Le changement climatique, l'augmentation des pluies intenses et l'imperméabilisation croissante des sols contribuent à diminuer l'infiltration de l'eau dans les nappes, à augmenter le ruissellement des eaux pluviales et donc le risque d'inondations.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ Désimperméabiliser et revégétaliser les centres villes, les centres-bourgs, les infrastructures publiques (cours d'école, parking...) et privées
- ❖ Désimperméabiliser et végétaliser les délaissés urbains
- ❖ Déconnecter et infiltrer les eaux pluviales urbaines
- ❖ Encourager l'infiltration à la parcelle

LES ACTEURS CONCERNES

- Collectivités
- Acteurs de l'aménagement du territoire
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Moyens et accompagnements techniques et financiers
- Communication & sensibilisation

Points de vigilance

- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme
- Travailler à l'échelle de la parcelle dans les PLU

INDICATEURS

- ❖ Surfaces désimperméabilisées
- ❖ Nombre de projets de déconnexion et d'infiltration des eaux pluviales



STOCKER L'EAU PLUVIALE POUR TOUS LES USAGES

CONTEXTE & ENJEUX

Le stockage de l'eau pluviale peut permettre de réduire les besoins en eau pendant les périodes de sécheresse, tout en sécurisant les usages. Le recours aux solutions de stockage de l'eau est à étudier au cas par cas, en complément du déploiement massif des solutions d'infiltration.

Cette action a été un point de désaccord profond lors des Assises Drômoises de l'eau. Pour autant la grande majorité des acteurs s'accorde sur le mode d'alimentation de ces retenues :

- **Les projets de retenus par pompage dans les nappes sont à prohiber ;**
- **Les projets de retenus collinaire ou par dérivation de cours d'eau en période de hautes eaux (hivernale) sont à développer au cas par cas, au regard de la réglementation et de leurs impacts sur les milieux naturels.**

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Identifier les potentiels par des études et des diagnostics** (étude de faisabilité, ...)
- ❖ **Définir des projets adaptés à la réglementation et aux territoires pour bien les dimensionner** (Schéma d'aménagement de stockages, ...) **et éviter leurs impacts**
- ❖ **Réaliser des projets : installation de cuve de stockage, récupération des eaux de toiture, aménagement des plomberies** (double réseaux, Diagnostic de Performance « Eau », ...), **création de retenues** (collinaires, substitutions en période de hautes eaux...)

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les secteurs : agriculture, industrie, loisir, habitation/aménagement
- Collectivités (espaces verts, ...)
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Cibler les Zones de Répartition des Eaux (ZRE), la géographie et la nature des sols
- Conditionner au respect du bon fonctionnement des milieux naturels
- Moyens et accompagnements financiers
- Volonté & consensus politique
- Gestion du foncier
- Modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Communication & sensibilisation

POINTS DE VIGILANCE

- Impacts sur les milieux et sur la qualité de l'eau
- Consommation de foncier agricole
- Effet rebond sur les usages
- Coûts

INDICATEURS

- ❖ Nombre de retenues collinaires



REUTILISER LES EAUX NON CONVENTIONNELLES

CONTEXTE & ENJEUX

Les Eaux Non Conventionnelles (ENC) sont un ensemble hétérogène d'eaux non destinées à la consommation humaine : **eaux grises, eaux de pluie, eaux pluviales, eaux de piscine, eaux issues de processus industriels et agricoles**, mais également eaux usées traitées par des stations d'épuration.

La réutilisation des eaux non conventionnelles peut contribuer à réduire les besoins en eau pour certains usages.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ Favoriser la réutiliser les eaux non conventionnelles
- ❖ Favoriser l'utilisation de plusieurs cycles d'usages de l'eau en adaptant les process
- ❖ Prendre en compte les possibilités de réutilisation de l'eau en amont des projets d'aménagement ou d'installations

LES ACTEURS CONCERNES

- Industrie, aménagement, agriculture, particuliers
- Collectivités (services assainissement, services des routes, espaces verts, piscine, ...)
- Département, Etat, agence de l'eau, ARS

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Promouvoir l'innovation
- Définir un calendrier progressif
- Accompagner techniquement et financièrement

POINTS DE VIGILANCE

- La qualité de l'eau recyclée pour une utilisation sûre et durable
- Le soutien au débit d'étiage de certains cours d'eau
- Coûts

INDICATEURS

- ❖ Nombre de projets à l'étude & mis en œuvre



Axe 3

AGIR SUR LA GOUVERNANCE, L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER

**“ Tendre vers un système plus coopératif et
efficient. ”**

[Principe issu du dialogue territorial]



RENFORCER LA GOUVERNANCE DEPARTEMENTALE

CONTEXTE & ENJEUX

Complexe, multiacteurs et à plusieurs échelles, la gouvernance de l'eau doit être renforcée, simplifiée pour trouver son équilibre entre approche globale et spécificités des territoires. La représentation de la pluralité des acteurs serait à parfaire pour s'ouvrir à d'autres sensibilités et favoriser la participation des habitants.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Renforcer le rôle de la Conférence Départementale de l'Eau (CDE) en animant la feuille de route départementale des partenaires et en animant des groupes de travail sur plusieurs thématiques**
- ❖ **Créer de la transversalité entre les différentes instances eau et entre les instances de l'eau et celles de l'aménagement**
- ❖ **Animer des réseaux d'acteurs**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Simplification de la gouvernance
- Meilleure compréhension du "qui fait quoi ?"
- Décloisonnement des compétences
- Trouver un équilibre entre l'approche globale et spécificités territoriales
- Animations et outils développés

POINTS DE VIGILANCE

- Ouverture de la gouvernance à une plus grande pluralité d'acteurs et à plus de sensibilités

INDICATEURS

- ❖ Mise en place du groupe de réflexion sur la solidarité financière inter-usages
- ❖ Organisation d'un évènement annuel "eau" par les acteurs de la Conférence Départementale de l'Eau



RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE OU DE BASSIN VERSANT

CONTEXTE & ENJEUX

C'est au niveau local, grâce au dialogue territorial que les usages de l'eau s'organisent pour gérer durablement la ressource en eau.

Tous les usagers de l'eau, habitants compris, doivent être associés à cette démarche pour s'impliquer et construire ensemble des projets de territoire.

Le décloisonnement des politiques publiques est nécessaire pour faire du lien entre tous les acteurs (eau, aménagement du territoire, gestion de crise, tourisme, économie, etc).

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Mettre en place des Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) pour chaque bassin versant** (CF fiche action : *Accompagner la transition des territoires dans le contexte de changement climatique*)
- ❖ **Favoriser la participation des habitants** (citoyens, conseils des jeunes)
- ❖ **Inscrire un module « sécheresse / rupture Alimentation en Eau Potable » dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les acteurs

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Simplification de la gouvernance
- Décloisonnement des compétences (eau potable et assainissement, GEMAPI, gestion des eaux pluviales, urbanisme...) et meilleure compréhension du "qui fait quoi ?"
- Trouver un équilibre entre l'approche globale et spécificités territoriales
- Animations et outils développés

POINTS DE VIGILANCE

- Ouverture de la gouvernance à une plus grande pluralité d'acteurs et à plus de sensibilités

INDICATEURS

- ❖ Nombre de PTGE
- ❖ Nombre de démarches de participation citoyenne



ACCOMPAGNER LES ACTEURS PAR L'INGENIERIE TECHNIQUE ET FINANCIERE

CONTEXTE & ENJEUX

Le domaine de l'eau est complexe, multithématique et technique. L'accompagnement des acteurs par des appuis techniques et financiers est donc essentiel, et ce depuis l'émergence des projets jusqu'à leur mise en œuvre.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Développer l'appui technique aux porteurs de projets**
 - Continuer l'ingénierie départementale et l'accompagnement aux projets : Conseil, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
 - Continuer et développer l'ingénierie pour les agriculteurs et leurs groupements
 - Promouvoir l'innovation et valoriser les retours d'expérience
 - Constituer un réseau d'experts et de mentors dans le domaine de l'eau, disposés à offrir un accompagnement technique, du mentorat et des conseils aux porteurs de projets
- **Développer l'appui financier aux porteurs de projets :**
 - Accompagner la définition du plan de financement des projets
 - Coordonner les financements des projets
 - Partager à l'échelle départementale les modalités et règles de financement de tous les financeurs (plateforme, guichet unique...)
 - Mettre en réseau les financeurs et partager des actualités liées aux financements (modification règlement, appel à projet ...)
 - Créer un « guide » des financements
- ❖ **Optimiser le partage des modalités et règles de financement de tous les acteurs**
- ❖ **Déployer les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)**

LES ACTEURS CONCERNES

- Chambres consulaires
- Syndicat d'eau potable et d'assainissement
- Collectivités locales
- Autres porteurs d'appel à projets (CNR...)
- Acteurs économiques (industriels, agriculteurs, ...)
- Etat, Département, agence de l'eau, Région

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Simplification dans l'accès aux aides et à l'accompagnement
- Importance partagée d'une gestion multi-acteurs favorisant les approches collectives
- Connaissance de toutes les sources de financements existantes
- Diffusion des actions et Mise en réseau des acteurs

POINTS DE VIGILANCE

- Valorisation de l'expérience (retour d'expérience)

INDICATEURS

- Nombre de projets financés
- Nombre de projets accompagnés en AMO
- Nombre de projets bénéficiant de PSE



Axe 4

PARTAGER LES CONNAISSANCES, INFORMER & SENSIBILISER

“ Faire ruisseler & infiltrer l’information ”

[Principe issu du dialogue territorial]



METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION PARTAGEE ENTRE LES ACTEURS

CONTEXTE & ENJEUX

Tous les acteurs de l'eau communiquent. Cependant, il y a peu de coordination et de mutualisation entre eux, les campagnes ou les outils de communication. Les supports ou les vecteurs ne sont pas toujours adaptés aux publics cibles, parfois perçus comme anxiogènes par la population.

Cette action porte sur la construction d'une stratégie départementale de communication adaptée aux publics cibles, avec des messages tournés de façon positive pour inciter à l'action. Chaque opérateur sera ensuite responsable de la mise en œuvre des actions de communication.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Définir une stratégie départementale de communication sur la ressource en eau et les milieux aquatiques pour tendre vers une communication plus positive et adaptée au public cible**
- ❖ **Réunir les acteurs autour d'un évènement « Eau » annuel**
- ❖ **Rassembler l'information et mettre à disposition des outils tout en valorisant ce qui se fait sur les territoires** (*voir fiche action : Capitaliser et partager les connaissances et les expériences*)
- ❖ **Mutualiser les idées et les connaissances : partage d'expérience** (*voir fiche action : Capitaliser et partager les connaissances et les expériences*)

LES ACTEURS CONCERNES

- Chambres consulaires
- Acteurs du tourisme et des loisirs
- Syndicats d'eau
- Collectivités
- Grand public
- Associations
- Département, Etat, agence de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Décloisonnement des compétences (eau potable et assainissement, GEMAPI, gestion des eaux pluviales, urbanisme...)

POINTS DE VIGILANCE

- Veiller à la coordination et la mutualisation des actions

INDICATEURS

- ❖ Validation de la stratégie



METTRE EN PLACE DES ACTIONS PEDAGOGIQUES CIBLEES POUR FAVORISER DES DEMARCHES VERTUEUSES ECONOMES EN EAU ET DEVELOPPER DES RESEAUX D'ACTEURS

CONTEXTE & ENJEUX

Au delà d'un besoin de communication plus positive, l'enjeu partagé lors du dialogue territorial est la mise en oeuvre d'actions pédagogiques comme des outils de communication, de sensibilisation ou encore des formations pour responsabiliser l'ensemble des usagers. En effet, l'appropriation des enjeux, en lien avec la ressource en eau permettra de favoriser les changements de pratiques et les comportements vertueux.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Développer des actions de communication** (jeux concours, nudge, campagne d'information sur les bons gestes, film, expos...)
- ❖ **Développer une communication spécifique sur la gestion de crise en période de sécheresse**
- ❖ **Donner la possibilité au grand public de monter en compétence sur ces enjeux** (fresque de l'eau, ...)

POUR LES ACTEURS ECONOMIQUES (AGRICULTEURS, INDUSTRIELS, ACTEURS DU TOURISME, ETC) :

- ❖ **Déploiement de formations à destination des acteurs économiques pour partager les connaissances et mettre en réseau les acteurs**

POUR LES ACTEURS DU TOURISME ET LES TOURISTES :

- ❖ **Réaliser des actions de sensibilisations spécifiques pour les acteurs du tourisme et les touristes sur les enjeux et la fragilité de la ressource.**

POUR LES ELUS ET LES TECHNICIENS "EAU" :

- ❖ **Développer la sensibilisation des élus** (parcours élus ambassadeurs, webinaires, lettre d'info...)
- ❖ **Créer des modules de formation « eau » multithématiques pour faire monter les élus et les techniciens en compétence**
- ❖ **Prévoir une formation « B.A BA eau » pour les nouveaux élus des territoires**

POUR LES SCOLAIRES ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT :

- ❖ **Créer des supports pédagogiques**
- ❖ **Intervenir en milieu scolaire** (écoles, collèges, lycée...) **dès le plus jeune âge sur la ressource en eau et les milieux aquatiques**
- ❖ **Sensibiliser le personnel enseignant**

LES ACTEURS CONCERNES

- Agriculteurs & Industriels
- Acteurs du tourisme et du loisir
- Collectivités
- Chambres consulaires
- Etat, Département, agence de l'eau
- Association d'élus (AMF...)
- Education nationale

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Réaliser des plans de communication par territoire

POINTS DE VIGILANCE

- Vecteurs de diffusion adaptés et pédagogiques
- Vulgarisation des arrêtés sécheresse
- Participation de l'éducation nationale

INDICATEURS

- ❖ Nombre d'actions pédagogiques réalisées (communication spécifique, sensibilisation, formation)
- ❖ Nombre de participants / acteurs sensibilisés
- ❖ Nombre de participants / acteurs formés



CAPITALISER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES ET LES EXPERIENCES

CONTEXTE & ENJEUX

L'état de la ressource et les prélèvements doivent faire l'objet d'amélioration des connaissances. Les données doivent être capitalisées afin de mieux les gérer. Un centre de ressource commun, accessible et partagé permettra de valoriser ces données ainsi que les expériences, projets, actualités ... menées sur le territoire.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Créer un centre de ressource, lieu de partage des connaissances, des bonnes pratiques et des expériences menées dans la Drôme.**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les acteurs de l'eau

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Fiabilité de la donnée et de son interprétation
- Accessibilité de la donnée

POINTS DE VIGILANCE

- Homogénéité de la donnée au regard du nombre d'acteurs de l'eau
- Données utiles à la prise de décision et aux suivis des actions

INDICATEURS

- ❖ Création d'un centre de ressource



Axe 5

PENSER ENSEMBLE NOS TERRITOIRES DE DEMAIN

“ L’eau est un bien commun essentiel qui nécessite une gestion solidaire entre les territoires, équitable entre les usages et discutée collectivement. ”

[Principe issu du dialogue territorial]



ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES TERRITOIRES DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE & ENJEUX

La poursuite du dialogue territorial aux échelons départemental et territorial est souhaité par les acteurs de l'eau. Cette démarche engagée conforte le besoin d'échange, d'écoute mutuelle et de dialogue sans clivage pour définir une vision commune du territoire "de demain" et partager un projet commun ambitieux.

LES MODALITES OPERATIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE

- ❖ **Poursuivre l'accompagnement du dialogue territorial et faciliter le dialogue, les solidarités, les coopérations**
- ❖ **Mettre en place des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) pour chaque bassin versant**

LES ACTEURS CONCERNES

- Tous les acteurs de l'eau et de l'aménagement

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'ACTION

- Coopération entre les acteurs, entre les territoires et entre les usages
- Décloisonnement des compétences (eau potable et assainissement, GEMAPI, gestion des eaux pluviales, urbanisme...)
- Mobilisation et responsabilisation des acteurs
- Evolution des postures par une atténuation des rapports de force et des clivages
- Partage des connaissances, sensibilisation
- Développement d'une vision positive de l'action collective

POINTS DE VIGILANCE

- Transversalité en intégrant toutes les politiques publiques
- Difficultés à se projeter
- Délais de mise en oeuvre

INDICATEURS

- ❖ Nombre de PTGE
- ❖ Nombre de démarches de dialogue territorial